

Benkirane promet : les MRE dans le prochain Parlement

■ **L'expérience a été tentée en 1984 et interrompue en 1992.**

Les MRE seront représentés au prochain Parlement. C'est le chef de gouvernement qui vient de l'affirmer lors de sa dernière visite en Espagne. Abdelilah Benkirane qui intervenait, le 20 mai à Barcelone, devant un parterre d'associations de MRE installés en Espagne, n'a toutefois pas précisé les modalités de leur représentation dans le Parlement qui sera élu en 2016. N'empêche que c'est le chef du gouvernement qui vient de transformer en promesse une revendication défendue, depuis longtemps, par son parti. Le PJD est d'ailleurs le seul parti à avoir présenté un candidat MRE, la députée Nezha El Ouafi (Italie) élue sur la liste nationale en l'occurrence, lors des dernières



élections du 25 novembre. C'est que le parti islamiste lorgne particulièrement cet électorat qui compte plus de 3 millions de personnes. Il n'est pas le seul d'ailleurs, puisque le PAM, entre autres, s'appête à mettre en place une commission au sein de son conseil national dédiée aux MRE.

A noter, en outre, que la nouvelle Constitution stipule dans son article 17 que «les

Marocains résidant à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles». Et qu'une loi devrait déterminer «*les conditions et les modalités de l'exercice effectif du droit de vote et de candidature à partir des pays de résidence*». En attendant, les MRE avaient la possibilité de se porter candidats aux dernières législatives, mais en se présentant au Maroc.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que le Maroc décide de faire représenter ses MRE au Parlement. Les élections législatives de 1984 ont permis au Maroc de connaître sa première et unique expérience en la matière. Ce droit a toutefois été annulé lors des législatives de 1992 ■